

adressé une circulaire aux principaux fonctionnaires de son département, dans laquelle il s'expliquait sur les pairs de la manière la plus insultante, à l'occasion de la proposition de M. Barthélemy. Le prince de Montmorency demanda à la chambre que ce préfet fût censuré. De Caze le défendit avec le ton qu'on lui connaît, mais la proposition du prince de Montmorency n'en fut pas moins accueillie. Parmi les nouveaux pairs se trouve le général Belliard, si dévoué à Bonaparte, avant et depuis les événements de 1814. Il paraît que c'est ce général qui dirige le ministre de la guerre, qui n'est pas précisément un conspirateur, mais qui prête facilement l'oreille à tous les projets qui tendent à donner à la France ses limites naturelles, c'est-à-dire le Rhin, les Pyrénées et l'Océan. Mon opinion particulière est que le petit nombre d'honnêtes gens qui désirent la paix en France, et qui par conséquent désireraient qu'on n'envahit pas la Belgique de nouveau, seront obligés de céder à l'ascendant tout-puissant que prennent les Bonapartistes. Tel est le résultat de la politique insensée que les alliés ont suivie en comprimant les royalistes, et en soutenant les hommes qui avaient été les flicaux de l'Europe.

Paris, le 5 avril 1819.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai différais jusqu'à présent de vous prier d'annoncer les nouvelles Cartes à jouer de ma composition, parce qu'avant d'en entretenir le public, je desirais qu'elles eussent atteint le degré de perfection dont elles sont susceptibles. Apparaît'hui, que je crois avoir réussi, je vous prie d'avoir la bonté d'insérer cette lettre dans votre feuille. La nécessité de mettre ces cartes au même prix que les anciennes, (qui ne permettent pas de consacrer à la peinture des 12 figures d'un jeu, au-delà de 1 sou, et demi), a opposé aux améliorations, de grands obstacles. Les cartes que j'offre aujourd'hui au public, sont incontestablement préférables aux anciennes, par la forme et la composition. Elles leur sont encore très-supérieures par l'exactitude de la peinture. J'ai en outre fait fabriquer, sous le nom de *cartes des cérémonies de la cour*, des jeux beaucoup plus beaux pour les personnes qui tiennent moins au prix qu'à la perfection. Ces cartes sont colorées avec soin, et retouchées à la main. Le dessous est en velin blanc, rose, ou nankin uni. Elles se trouvent, comme les cartes ordinaires, chez les principaux débitants du royaume. Tous les fabricants ayant le droit de fabriquer de mes cartes, et tous n'ayant pas également réussi dans leur colorage, je ne garantis que celles dont les enveloppes portent ma grille.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HOUBIGANT.

Carter du Roi, rue Saint-Damien, n.° 5, faub. St-Germain, n.° 38, Paris.

EXTÉRIEUR.

PRUSSE.

Première lettre du Correspondant de Berlin.

— La nation prussienne semble être dans un état de fermentation et de malaise qui fait prévoir des changements dans l'organisation de la monarchie. Les Prussiens demandent à grands cris la suppression des privilèges, l'établissement de la liberté et de l'égalité; ils veulent une constitution où les droits du peuple et du souverain trouvent des garanties; ils réclament l'exécution des promesses royales. On parle de mouvements qui auraient eu lieu en présence du roi dans divers corps de la *landwehr*. Nous croyons qu'en ces circonstances il sera utile de publier quelques extraits de la correspondance d'un savant publiciste prussien. Une partie de cette correspondance se rattache aux grands intérêts qui occupent aujourd'hui l'Europe. Sous ce rapport elle doit intéresser singulièrement la France, où l'on travaille à terminer les entreprises que la révolution a commencées.

Berlin, le 15 avril 1819.

« Les ministres anglais dictent-ils aujourd'hui contre la Prusse les notes qu'ils dictaient, il y a quelques années, contre la France? Assurément il y a entre les derniers réglemens sur le régime des douanes, que les

écrivains anglais qualifient de décret de Berlin, toute la différence qui existait entre l'Empire français en 1806 et la Prusse en 1819. Les lois sur les douanes que fait la Prusse sont pour elle. L'émancipation des colonies espagnoles, la colonisation, au profit de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la Hollande, du Portugal et de la Sicile, font que cette puissance n'a plus à craindre le système continental. Il faut que S. A. l'Electeur de Hesse ait bien de la confiance dans le protectorat de ses alliés, ou qu'elle regarde comme bien puissantes les garanties de sa légitimité, pour se prononcer avec autant de véhémence contre ce qui se passe ici. A bon droit nous aurions plus de raison de nous occuper de ce qui se passe chez elle.

« Son Altesse électorale ne doit pas oublier que la première, par ses provocations, elle attirera les Français aux rives de l'Elbe, alors que nous n'étions point préparés à commencer la guerre. La Prusse pleurera pendant des siècles les fatales journées d'*Jena*, d'*Eylau*, de *Friedland*.... Son Altesse perd ses états; ils sont fondus dans le royaume de Westphalie. Le temps et des traités légitiment l'abandon de ses territoires en des mains étrangères, et le nom de *Félecteur de Hesse* est effacé de la liste des souverains de l'Europe. La Prusse porte ses bannières victorieuses au-delà du Rhin; ses armées font en passant la conquête de la *Hesse*.... A la faveur d'un congrès, monsieur l'Electeur vient s'établir à *Cassel*. En quoi monsieur l'Electeur a-t-il contribué au succès de la cause commune? Notre roi pourrait faire valoir ses droits à rester en possession de cette province westphalienne; elle se rapproche du corps de sa monarchie; elle était sa conquête. Lorsque l'on donna *Gènes* au Piémont, *Venise* à l'Autriche, *Lueques* à la reine d'Etrurie, la *Belgique* à la Hollande, le *Hanovre* à l'Angleterre, on ne voit pas pourquoi la Prusse n'aurait pas gardé une province conquise par ses armes, que les

puissances alliées n'avaient collectivement aucun intérêt à lui disputer. Mais la Prusse a montré le plus de modération entre les puissances; la Prusse a été la plus mal traitée.

« L'orgueil de nos succès n'a point affaibli le souvenir de nos désastres: les aigles françaises ont été fixées sur les remparts de Königsberg; nos forteresses sont toutes tombées au pouvoir d'un ennemi victorieux; nos trésors ont été épuisés; trois grandes armées, l'honneur et la gloire de la nation, ont été dispersées et détruites; notre monarque, contraint à fuir, n'a été rendu à l'amour de ses peuples que lorsque le conquérant lui-même, touché de nos infortunes, a cédé à la magnanimité du souverain de la Russie. Seul, en Europe, l'Empereur Alexandre ne nous avait point abandonnés.... Mais nos plus riches provinces nous étaient enlevées; nous perdions nos possessions polonaises; à l'ouest l'Elbe nous servait de limite; la ville de l'immortel Frédéric touchait aux nouvelles frontières. Six années de paix ne calmaient point nos inquiétudes et nos douleurs. L'aspect politique change: la nation prussienne croit entrevoir l'heure de sa délivrance; bien plus, elle croit que par des sacrifices elle consolidera cette monarchie que le grand Electeur et le grand Frédéric ont su créer. En un jour ses intérêts, ses alliances, tout a changé. Entraînée sous les aigles françaises en Russie, lorsqu'elle les voit abattues aux bords de la *Bérésina*, elle frémit sous le joug qu'on lui a imposé; elle tourne contre un allié oppresseur les armes qu'elle avait prises pour le défendre. Elle a donné le signal: bientôt le continent se lèvera en masse pour combattre un redoutable ennemi.

« L'Angleterre prépare ces événements. Elle négocie à *Vienne*, à *Petersbourg*, en *Espagne*, en *Suède*, en *Italie*. En aucun lieu elle ne s'associera à de grands dangers: elle attendra paisiblement le jour où elle viendra

présider au partage des états et à celui des déponilles des peuples.

» La Prusse est encore le théâtre de la guerre. Le peuple juge que cette lutte terrible va décider de son existence politique. Les vieillards, les jeunes gens, les nobles, les plébéiens, dans une valeureuse confusion, vont se former en régiments. Ils ont juré qu'aussi long-temps qu'un souffle animera leur être, ils défendront la patrie. O jours sanglants de *Lutzen*, de *Badrin*, de *Dresde*, de *Leipsig*, vous vîtes leurs nombreux bataillons étendus sur la poussière ! Nous n'eûmes pas une famille qui n'eût un guerrier à pleurer : la campagne de France sjoute encore à tant de pertes.

» Enfin l'ennemi est terrassé. La Prusse recevra-t-elle le prix des dangers qu'elle a courus, des sacrifices qu'elle s'est imposés ? Il lui est dû : doit-elle aller en suppliante présenter sa requête aux ministres anglais ? doit-elle mendier l'appui du ministre du royaume de France ? On accueille avec froideur ses réclamations. L'empereur de Russie veut la restauration du royaume de Pologne ; les hautes puissances n'opposent rien à cette volonté ; la Prusse doit s'y soumettre ; elle doit abandonner le partage du grand Frédéric. La Russie, avec la Pologne, va s'avancer au bord de l'*Oder*, comme l'empire français s'avancait avec la *Westphalie* aux bords de l'*Elbe*.

» Une portion du royaume de Saxe lie les provinces prussiennes de la Basse-Saxe avec les pays de *Magdebourg* et le *Brandebourg*. En remontant au nord, vers les évêchés de *Paderborn* et de *Munster*, on peut trouver dans les fragments du royaume de Westphalie des territoires qui convenaient à notre position topographique ; ces adjonctions étant faites aux provinces d'*Osnabruck* et de *Minden*, la Prusse se fortifiait véritablement. Les diverses parties de sa domination se coordonnaient, un ordre po-

litique s'établissait ; avec le temps, elle arrivait à ne former qu'une seule nation, qu'un même peuple ; elle offrait à l'Europe la garantie d'un état qui tire de son propre fond la portion de puissance qui est nécessaire à sa conservation et au succès de ses alliances.

Le roi de Saxe ne veut ni vendre, ni échanger, ni abandonner ces peuples que depuis cinquante ans il gouverne avec la sollicitude d'un père. Les Saxons ont juré que la force seule pourra leur ravir un prince qu'ils vénèrent et qu'ils chérissent. Si la politique avait à soumettre le bon droit à la paix de l'Europe, la Saxe ne pouvait éviter un démembrement. L'Angleterre est-là. Elle veut avec les villes an-séatiques, avec le *Weser* et l'*Elbe*, par le territoire des puissances secondaires de l'Allemagne, se mettre et rester en possession du commerce germanique. Peu lui importe que la Prusse reste faible, et que la Russie menace le reste du Continent ; il ne convient pas à son génie mercantile de laisser à la Prusse le cours de ces fleuves sur une plus grande étendue de territoire, ni de trop la rapprocher de *Brême*, de *Lubeck* et de *Hambourg*.

Elle n'ira point combattre ostensiblement dans le congrès les arrangements d'une puissance à laquelle elle a tant promis ; d'une puissance à laquelle le Continent veut donner une force réelle. Les ministres anglais soufflent leur opposition aux envoyés de la France. La France va maintenant régler les destinées de la Prusse ! Ce qui surprendra bien plus encore, c'est que ce sont des provinces françaises que le prince de Benévont offre à la Prusse. A la vérité, l'abandon en avait été fait antérieurement au congrès ; mais sans trop prétendre de la part de la France, il y avait à revenir sur des traités que l'on pouvait regarder comme préliminaires. Lorsque la France ne disputait plus à la conquête ses possessions du nord, elle avait encore *Nice*, *Gènes*, le *Piémont*, *Parme* et l'*Italie* entière ; l'armée de *Lyon*

et 60,000 hommes sur le *Mincio*. Les ministres français, en supposant qu'ils ne représentaient que l'ancienne France, ne devaient-ils pas réclamer pour elle une augmentation quelconque de territoire, lorsque certaines puissances de l'ancienne Europe s'agrandissaient au-delà de toutes proportions?... Le prince de Bénévent laisse au congrès toute la liberté qu'il peut désirer.... *Prenez et partagez; il nous suffit de la France de 1789*.... Il dit aux Prussiens: *Voilà Cologne, Liège, Aix-la-Chapelle, ajoutez à cela Berg, Clèves, le cours du Rhin; mais laissez le roi de Saxe tranquille. Lord Castlereagh* était sans doute alarmé d'une générosité qui faisait une si heureuse diversion à d'autres arrangements qui se présentaient deux-mêmes. Il était un pays bien plus à la convenance de la Prusse, un pays qui n'appartenait à personne, pas même à lui-même: un pays que Napoléon nous aurait garanti à une époque où son amour pour la guerre n'avait point pris tout son essor, si l'Angleterre, attentive à tout ce qui pouvait troubler son avenir politique, n'était venue allumer les brandons de la guerre: je parle du *Hanovre*. Nous n'avions qu'à rester attachés au système politique de la France, le *Hanovre* était à nous pour toujours. Nous n'eussions point eu à supporter les guerres de 1806, de 1813 et le congrès de *Vienne*.

» Le 20 mars arrive, toutes les résolutions sont improvisées. Les ministres prussiens n'ont plus la force de résister aux raisons qu'on leur oppose, aux inquiétudes qu'on leur inspire, à l'unanimité des opinions des ministres des hautes puissances. Ils consentent des arrangements qui remettent en question notre existence politique, la consolidation de la monarchie prussienne. Pourquoi les peuples de la Prusse ont-ils fait la guerre à *Waterloo*? Qu'y ont-ils gagné en gloire et en puissance? Les tributs qu'ils ont imposés aux Français peuvent-ils être mis en balance avec

le plus pur de leur sang qui a été versé?.... Nous nous hasarderons à dire qu'en contribuant à affaiblir la France, et la mettant pour ainsi dire hors de ligne, nous avons agi contre nos propres intérêts.

» Dans la suite de cette correspondance, nous démontrerons quelle faute a été commise, en laissant l'Angleterre établir une *colonie continentale en Hanovre*; nous analyserons les causes qui réagissent contre la puissance prussienne. On ne nous accusera probablement pas d'une grande tendresse pour la France, nous dirons pourtant en quoi les hautes puissances ont péché en répétant à satiété que *la France devait rester grande et forte*, lorsqu'elles l'ont démembrée et affaiblie. Nous examinerons enfin, si en renversant tout-à-fait la prépondérance de l'empire français, l'on n'aurait fait que changer une domination que l'on allait placer, en de justes bornes, contre d'autres dominations, que peut-être il faudra combattre; nous jetterons un coup-d'œil sur l'avenir offert à la Prusse; nous parlerons du patriotisme de ses habitants, et des espérances qu'ils conçoivent aujourd'hui, pour le perfectionnement des institutions de leur monarchie.